

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Connexion Internet : «Québec va accomplir ce qui a trop longtemps été négligé»

SAINT-HYACINTHE, le 25 mai 2020 — La députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, informe que 777 foyers de la MRC des Maskoutains compteront sur un service Internet haut débit dans les prochains mois. Cette annonce survient au terme de l'appel de projets du nouveau programme *Régions branchées*, lequel s'est déroulé en octobre 2019.

Ayant l'objectif de soutenir financièrement le déploiement d'infrastructures dans les zones partiellement desservies par un service Internet haut débit, Québec investit la somme de 150 millions de dollars. Cela permettra à plus de 60 000 résidences, dont 10 350 en Montérégie, de profiter rapidement d'un service Internet de qualité à un prix compétitif.

Il s'agit de la première étape d'un nouveau plan au terme duquel tous les Québécois pourront avoir accès à un service Internet haut débit. Les deux autres volets de cette stratégie s'amorceront cet été.

Dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, 2870 foyers n'ont toujours pas accès à un réseau Internet adéquat. Dans la MRC des Maskoutains, ce nombre s'élève à 5000.

Rappelons qu'en s'adressant aux zones non ciblées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), *Régions branchées* comblera un besoin important sur notre territoire. En effet, le CRTC stipule que les projets doivent être localisés dans un hexagone de 25 km² où aucun ménage n'a accès à un service Internet haut débit pour être éligible à un programme de financement. Dans la MRC des Maskoutains, cela a fait en sorte que, pendant plusieurs années, la majorité des foyers mal desservis en service Internet haut débit n'étaient pas admissibles aux différentes subventions gouvernementales. Or, avec *Régions branchées*, le financement de Québec pourra atteindre 70 % des dépenses admissibles.

Tous les projets visant à fournir un accès à des services Internet haut débit à l'ensemble des Québécois devraient être signés et en cours de réalisation d'ici 2022.

Citations :

Communiqué de presse

«En connectant les régions, le gouvernement du Québec va accomplir ce qui a trop longtemps été négligé dans le passé. C'est une excellente nouvelle pour tous les citoyens de la circonscription ! Tout le monde profitera bientôt d'un réseau Internet de qualité. L'impact dans notre communauté sera significatif et cela va aider à rendre nos entreprises plus compétitives à long terme. En 2020, un réseau Internet de qualité est loin d'être un luxe. Nous allons tout mettre en œuvre pour répondre à ce besoin le plus vite possible.»

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

Faits saillants :

- Le précédent programme du gouvernement du Québec, *Québec branché*, permettra d'offrir un accès à Internet haut débit à 110 000 foyers québécois. Environ 50 000 foyers supplémentaires devraient disposer d'un accès avec le programme du CRTC (Fonds pour la large bande). Finalement, on estime que 120 000 foyers additionnels auront accès à ce service grâce à l'appel de projets conjoint entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, qui sera lancé cet été. Combinées à *Régions branchées*, ces initiatives permettront d'offrir un accès à Internet haut débit à tous les Québécois.
- L'accès pour tous à une connexion d'au moins 50 Mbps de téléchargement et 10 Mbps de téléversement, ainsi qu'à un forfait de données illimitées, constitue aujourd'hui la norme du CRTC.

-30-

Source, renseignements et demande d'entrevue

Frédéric Marcoux

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

Courriel : frederic.marcoux@assnat.qc.ca

Tel : 579-489-4551